

Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
1328531 X

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de l'Ain
4 Rue ARISTIDE BRIAND
CS 50314
01014 BOURG EN BRESSE
CEDEX
Tous nos contacts sur caf.fr

Le 18/06/2023

011

Madame SANDRINE MONNIER
1215 RUE DE GENEVE
01120 DAGNEUX

Le directeur de la Caf de l'Ain certifie que :

SANDRINE MONNIER, née le 11/10/1966

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **mai 2023** :

PRESTATIONS	MONTANT
Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	1,00 €
Prime d'activité ²	120,91 €
Soit au total	121,91 €

1. Montant versé à : SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN
2. Éléments de calcul de la prime d'activité :
 - Montant forfaitaire : 879,35 €
 - Montant de revenu d'activité pris en compte : 1647,00 €

QUOTIENT FAMILIAL

mai 2023 : **739 €**

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

EMILIEN MONNIER, né le 12/06/2003 ²

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de l'Ain.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 180620232148 430003 AL
SOL MAT 1328531 X -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 011 -



13285311041100000000

L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 180620232148 430003 AL

SOL

MAT 1328531 X -

PAGE 2/2

IDX B 1041101 V 011 -



13285311041100000000